

## Continuer à agir ensemble

Le programme européen Life Eden touche à sa fin. Il a permis pendant 4 ans de réfléchir et d'agir en commun sur les problématiques de préservation d'un milieu naturel fragile et sa compatibilité avec le développement économique, de mobiliser les acteurs de terrain mais aussi des budgets significatifs pour mener à bien les actions. Une réussite pour les trois pilotes du programme : le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR), la Chambre de Commerce et d'Industrie Narbonne - Lézignan Corbières - Port la Nouvelle (CCI) et la Chambre d'Agriculture de l'Aude (CA)

En chiffre, Eden c'est un budget de plus de 2,7 millions d'euros, dont 39% financés par l'Europe. L'aide de la Communauté européenne a donc eu l'effet d'entraînement escompté.

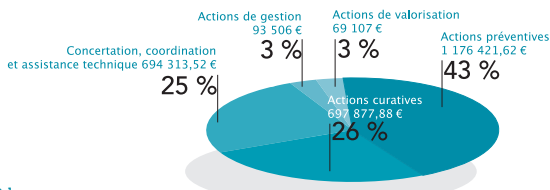


FIG 1

LA RÉPARTITION DES MASSES FINANCIÈRES DANS LE BUDGET D'EDEN MONTRÉ QUE LA PRIORITÉ A ÉTÉ DONNÉE AUX ACTIONS AVEC L'ACCENT MIS SUR LA PRÉVENTION, CE QUI EST L'ESSENCE MÊME D'UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE.

43 actions ont été mises en chantier, et pour la plupart menées à bien, sur l'ensemble du bassin versant des étangs du Narbonnais. La prise en compte de la globalité du territoire a permis de faire avancer la perception des solidarités nécessaires entre tous les usagers de cette entité géographique.

### Penser l'interdépendance

Cette démarche se voulait transversale, associant des structures plus habituées à agir en terme de métier ou de filière. Plusieurs groupes de travail ont été constitués.

Celui sur le canal de la Robine avait pour objectif de définir la meilleure gestion des apports trophiques (urbains, industriels et agricoles) du canal dans l'étang. Cette problématique avait été identifiée avant l'obtention de Life Eden, le programme l'a prolongée.

La commission Eau et milieux lagunaires s'est proposée de suivre l'évolution de la qualité de l'étang et d'avancer des orientations de gestion et d'aménagement en faveur de la réhabilitation de ce milieu. Elle s'est transformée en comité d'étangs qui a débouché sur la signature d'un contrat d'étangs le premier avril 2005. C'est un des points forts de la démarche Eden (voir page 2).

Le groupe Gestion environnementale des établissements touristiques a visé à mettre en application la charte européenne du tourisme durable. Le comité agricole enfin, a réfléchi sur des programmes d'intervention en faveur d'une agriculture durable. Bien que sa thématique ne soit pas transversale, il a réuni aux côtés des professionnels de la filière, des représentants des collectivités locales, des milieux industriels et des associations.

### Le comité de pilotage

Autre aspect de la transversalité de la démarche : le processus de repérage et de sélection des actions. Le comité de pilotage composé de tous les acteurs du territoire, a évalué les projets qui lui ont été soumis en s'appuyant sur l'avis préalable des techniciens des trois structures pilotes du programme (PNR, CCI et CA). De fait, ceux-ci ont joué un rôle clef dans le dispositif de part leur fonction d'animateurs. Ils ont fait remonter les projets, ont aidé leurs porteurs à les mettre en forme et à les proposer.

### Poursuivre le décroisement

La transversalité a joué à plein dans ce premier cercle mais cette préparation en amont a pu provoquer au niveau des participants du comité de pilotage certaines critiques comme quelques uns ont pu le souligner : ils ont l'impression que les actions auraient eu le mérite d'être plus débattues. Cependant, sans ce travail de base elles auraient eu beaucoup plus de mal à voir le jour. Or, parmi les reproches qui ont pu être faits quant au déroulement du programme, le manque de projets ou leur trop lente mobilisation ont été évoqués. On le voit, il y a là un équilibre à trouver entre efficacité et prise en compte collective. Cela ne peut se faire que sur le long terme.

**Trouver un équilibre entre efficacité et prise en compte collective**

Une pratique de travail en commun est née, a suscité des rencontres, enrichi les questionnements et a permis d'approuver et de réaliser près

de 43 projets (voir FIG1 et pages 2 à 7). Les différents usagers du territoire ont pu appréhender les approches des autres. Dans ce contexte le Forum du 11 mai peut être un moment pour penser les moyens de prolonger une expérience qui a su montrer tout son intérêt.

Il faudrait donc poursuivre ce travail de décroisement.

## SOMMAIRE

PAGE 2

Contrat étangs

PAGES 2/3

Aménagement et gestion du territoire

PAGES 4/5

Traitement des pollutions

PAGES 6/7

Sensibilisation, valorisation

PAGE 7

Audit Life Eden

PAGE 8

Programme Forum du 11 mai à Narbonne

## EDEN QU'ES ACO ?

Eden (Eco développement concerté autour des Étangs du Narbonnais) s'inscrit dans le cadre du programme européen Life Environnement pour l'aménagement intégré des zones côtières, appliqué au cas des lagunes méditerranéennes.

Ce programme d'actions intervient dans les limites hydrographiques du bassin versant des étangs du Narbonnais. Ce secteur d'intervention cohérent et naturel constitue une spécificité propre au Life Eden.

Piloté et coordonné par le syndicat mixte du Parc naturel régional, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Narbonne et la Chambre d'Agriculture de l'Aude, ce programme s'est articulé autour de deux grands volets : développement d'une gestion intégrée "Usages / Milieux", et mise en œuvre d'actions démonstratives.





## Le contrat pour les étangs du Narbonnais

Un contrat d'étangs (ou contrat de milieu) a été élaboré sur le périmètre des étangs du Narbonnais et leur bassin versant, pour une période de cinq ans (2005-2009).

Les actions à mener, qui ont été élaborées par un groupe de travail et affinées par une concertation avec la commission Eau et milieux lagunaires du programme Life Eden, se répartissent en cinq objectifs :

- améliorer la qualité de l'eau et des milieux lagunaires
- améliorer le fonctionnement hydraulique des étangs
- restaurer et gérer les marais périphériques
- maintenir l'activité de pêche artisanale lagunaire
- maîtriser la fréquentation des plans d'eau et des zones périphériques

Le coût estimé du programme d'action est de plus de 30 millions d'euros. Étant donné l'importance de la problématique liée à la qualité de l'eau (eutrophisation et contamination chimique), près de 90% du montant du contrat sont consacrés à la lutte contre les pollutions d'origine domestique, industrielle et agricole.

Le comité d'étangs qui suivra la mise en œuvre du contrat est composé de l'État, de l'ensemble des collectivités locales concernées (de la Région aux communes), des chambres consulaires, du comité local des pêches, du conservatoire des espaces littoraux et du PNR.



## AMÉNAGEMENT ET GESTION DU

*Durant près de 4 ans, Eden a été un aiguillon qui a permis de finaliser plusieurs projets. Certains lui étaient antérieurs, mais, du fait de sa méthode de concertation, ils ont pu aboutir.*

### ■ LES ACTIONS RÉALISÉES

#### OPÉRATION PORT PROPRE (1)



La concession portuaire, gérée par la chambre de Commerce et d'industrie de Narbonne, se situe à l'interface entre deux milieux naturels fragiles, l'étang de Bages-Sigean et la Méditerranée.

Le diagnostic "eaux et déchets" a permis au concessionnaire d'établir un plan d'action comprenant la création d'un centre de regroupement des déchets et la poursuite des travaux de modernisation des réseaux "eaux pluviales".

Porteur de projet : CCI.

#### REGROUPEMENT DES ASA (1)

La nécessité de regrouper les Associations syndicales autorisées (ASA), responsables de la gestion agricole de l'eau, pour impulser une action commune sur l'ensemble du bassin versant est une évidence pour tout le monde, mais la multiplication des structures a retardé le processus. Aujourd'hui, l'association est créée et doit déboucher sur un vrai projet. Porteurs de projet : Chambre d'Agriculture et ASA.

#### AMÉNAGEMENT SUR LE SITE DE L'ANCIENNE SALINE DE PEYRIAC (1)



Un programme de travaux par génie écologique en milieu saumâtre a été engagé pour améliorer la gestion hydraulique, les conditions d'accueil des oiseaux et la valeur paysagère du site tout en maintenant son ouverture au tourisme et servir de base de réflexion pour la gestion et l'aménagement des sites attenants.

Porteurs de projet : commune de Peyriac, PNR, CA, conservatoire du littoral.

#### PLAN DE GESTION DE L'ÉTANG DU LABRADOR

- Déterminer les enjeux de conservation et de restauration de la valeur patrimoniale des étangs du Cercle et du Labrador, site de 950 ha connecté au réseau de zones humides périphériques des lagunes du Narbonnais.
- Permettre le développement des activités agricoles et l'accueil maîtrisé du public.

Ces deux objectifs se sont inscrits dans une perspective de développement durable. Les résultats obtenus pourront servir de base de réflexion pour la gestion et l'aménagement des sites attenants.

Porteurs de projet : conservatoire du littoral, Ligue de protection des oiseaux (LPO), Comité de développement agricole du Narbonnais.



#### SUIVI DE LA QUALITÉ DES REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION

Cette action s'est inscrite dans le cadre de la préparation du contrat pour les étangs du Narbonnais, elle a contribué également à la mise en place de l'observatoire des étangs.

Porteur de projet : PNR.

(1) Une fiche particulière sur cette action a été éditée, disponible sur simple demande

## PLAN DE GESTION DE LA PLAGE DE COUSSOULES

Composé d'un immense lido sableux, du grau de l'étang de La Palme et d'une arrière plage en partie dunaire, le site de Coussoules présente une importante diversité de milieux naturels. L'étendue de la plage et la constance des vents en font un spot couru pour la pratique des sports de voile, ce qui se traduit par une fréquentation, illégale et destructrice, de nombreux véhicules à moteur. La mairie de Leucate a souhaité mettre en place un plan de gestion (aire de stationnement, accès cyclables et piédestres, reconstitution des dunes, fermeture complète du site aux véhicules à moteur...).

Porteur de projet : commune de Leucate.

## GUIDE DE BONNE GESTION DES DÉCHETS BTP

Les entreprises Lavoye et Sorena, gestionnaires d'équipements de traitement des déchets du BTP à Lapalme et Montredon vont éditer un guide d'information et de sensibilisation destiné aux entreprises du bâtiment et aux collectivités. Son objectif est de mettre en avant le rôle du secteur BTP dans la valorisation du territoire, notamment par une gestion des déchets de chantiers. Ce guide promeut des solutions innovantes de traitement des déchets et grâce à la production de granulats recyclés restreint l'utilisation des matériaux issus des carrières.

Porteurs de projet : entreprises Lavoye et Sorena, CCI.

## SUIVI PHYSICO-CHIMIQUE DE L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR LES MILIEUX LAGUNAIRES

Évaluer les résultats des efforts environnementaux en matière de réduction des nuisances dans un milieu lagunaire. Cette action a eu pour objet de suivre les activités humaines du bassin versant en évaluant par des mesures simples la qualité des eaux des étangs.

Porteur de projet : CPIE du pays narbonnais.

### Ils ont dit

*"Notre association s'est exprimée et a été écoutée dans le comité de pilotage. L'objectif de protection des zones humides était partagé par tous. Grâce aux compte-rendus réguliers, nous avons pu suivre l'avancement du programme. Nous avons aussi apprécié le côté pédagogique du Life-Eden"*

Pierre Raysac, président de l'association des amis de La Franqui

## ■ ZOOM SUR DES ACTIONS RÉALISÉES

### MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

La zone industrielle Croix Sud présente comme beaucoup de zones d'activités de ce type en France, des qualités environnementales et paysagères médiocres. Ces points faibles entraînent un manque d'attractivité.

L'objectif de l'action, pilotée par la CCI, a été de proposer au gestionnaire un plan d'action de nature à améliorer cet état de fait et de créer une émulation propre à motiver les entreprises à s'inscrire pleinement dans la démarche. Le diagnostic a été réalisé en partie par les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie et en partie par un bureau d'études.

Il a fait apparaître un certain nombre de problèmes dans les réseaux d'eau pouvant entraîner des rejets dans le milieu.

Il préconise une mise aux normes, la création de déboucheurs, de décanteurs collectifs, un système de prévention pour les pollutions accidentelles, une campagne d'information en direction des entreprises.



Outre ce volet, la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise et la CCI engageront avant la fin de l'année, des interventions démonstratives et incitatives pour les entreprises du secteur, notamment en matière de signalétique et de restauration paysagère.

Porteurs de projet : CCI et CAN

### PLAN MULTI-USAGES DU MARAIS DE LA LIVIÈRE

Pour résoudre les problèmes de stagnation des eaux dans la plaine en période de fortes pluies, de mauvaise qualité des eaux de la Mayral et de dégradation des espaces et des paysages, un projet de création d'une zone humide a pris forme entre 1995 et 1999. Il a conduit à la création de bassins de rétention. Après trois ans de fonctionnement, une étude a été lancée qui a débouché sur la définition d'objectifs de gestion et d'un programme d'actions concrètes. Deux axes prioritaires ont été retenus : rétention des

eaux de crue de la Mayral et des pollutions du bassin versant.

Deux objectifs complémentaires ont été associés : restauration du patrimoine naturel et accueil du public. Une série de travaux hydrauliques, le développement des roselières pour une meilleure rétention des pollutions, un plan de gestion de la végétation des bassins, des aménagements en faveur des loisirs ont été programmés.

Porteur de projet : syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Mayral.

### Ils ont dit

*"Le programme Life Eden, en intéressant le monde agricole, a rappelé aux agriculteurs que l'environnement ne devait pas être oublié dans leurs pratiques"*

Louis Héral, élu de la Chambre d'Agriculture de l'Aude

### Ils ont dit

*"Un programme très intéressant car il a permis à des partenaires différents de se rencontrer et de débattre, tout en arrivant à modifier leurs propres pratiques pour une meilleure qualité des milieux des étangs narbonnais"*

Florence Verdier, conservatoire du littoral et des espaces lacustres



*L'eau sera certainement la richesse la plus disputée des années à venir. Protéger les ressources, éviter les gaspillages nécessitent de rechercher des solutions innovantes. Elles sont aussi un pari sur l'avenir pour l'ensemble des habitants de la région, c'est pourquoi le programme Life Eden a veillé à les accompagner. Cela ne s'est pas fait sans difficultés, en témoignent les trois actions mises en exergue qui montrent qu'il faut poursuivre la réflexion, en particulier sur le traitement et la réutilisation des effluents.*

## Ils ont dit

*"Life Eden ce sont d'abord des actions de progrès supplémentaires venant renforcer les autres programmes lourds engagés dans le domaine de l'assainissement ou du traitement des déchets. Grâce à Life Eden, le contrat d'étangs est maintenant doté d'un "volet industriel" fort.*

Ivan Barthelemy, Chambre de Commerce et d'Industrie Narbonne-Lézignan-Corbières Port La Nouvelle

## Ils ont dit

*"Un regret : le programme Life Eden n'a pas permis la promotion de l'agriculture biologique et le contrôle de l'utilisation des produits phytosanitaires"*

Pitch Bloch, président de l'association ECCLA



## ■ ACTIONS RÉALISÉES

### MISE EN PLACE D'UNE TECHNOLOGIE PROPRE POUR LA BLANCHISSERIE NORGE (1)

L'entreprise de Montredon des Corbières, en se dotant d'une nouvelle technologie plus économe en eau et en énergie, a permis de démontrer la possibilité de lier performances économiques et écologiques.

Porteur de projet : entreprise Norve



### ENQUÊTE SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES NON UTILISÉS ET LES EMBALLAGES VIDES

L'objectif est de mettre en place une collecte efficace des produits non utilisés et des emballages vides et de cerner les pratiques d'utilisation en vue de diminuer les quantités. L'enquête a été réalisée auprès des agriculteurs mais aussi d'autres utilisateurs comme la SNCF, les mairies et la société d'auto-route ainsi que des prescripteurs. Elle est maintenant terminée et doit évoluer vers la rédaction d'un calendrier de collecte adapté aux usages locaux.

Porteur de projet : Chambre d'Agriculture.

### ACTION PRÉVENTIVE DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES POUR LES VIGNERONS DE LA MÉDITERRANÉE (1)

Située sur le bassin versant de l'étang de Bages, l'entreprise a réfléchi à la mise en place d'un système d'obturation du réseau de collecte des eaux pluviales en cas de déversement accidentel de produits liquides, et a opté pour un système d'obturation pneumatique.

Porteur de projet : Vignerons de la Méditerranée.

### RÉALISATION D'UNE STATION D'ÉPURATION PAR GÉNIE ÉCOLOGIQUE (1)

La commune de Feuilla s'est dotée d'une station d'épuration par filtre planté de roseaux. L'épuration des eaux usées se fait par gravitation sans besoin d'une source d'énergie.

L'effluent traverse plusieurs couches filtrantes, les matières en suspension sont dégradées par les bactéries associées aux racines et l'eau rejetée est conforme aux normes européennes.

Porteur de projet : commune de Feuilla.

(1) Une fiche particulière sur cette action a été éditée, disponible sur simple demande

## ■ ZOOM SUR DES ACTIONS RÉALISÉES

### MÉTHANISATION DES EFFLUENTS VINICOLES

La gestion des effluents vinicoles pose de nombreux problèmes aux caves. Les techniques traditionnelles (bassins de décantation) génèrent beaucoup de boues et d'odeurs. Ces dernières sont la source de problèmes de voisinage. La méthanisation est "plus propre" mais nécessite des équipements complexes et coûteux qui ne sont pas adaptés aux structures viticoles de la région.

L'étude, menée par l'INRA, concernait un système rustique de réacteur de méthanisation à chapeau flottant. La conception

du digesteur soutient l'espoir d'un développement d'installations à moindre coût par rapport aux méthaniseurs existants. Le prototype a été réalisé et testé avec les effluents de la distillerie de Narbonne.

Si les résultats méritent d'être affinés, l'action constitue un exemple intéressant de la participation du programme Eden à un processus de recherche en liaison avec les besoins des entreprises locales.

*Porteurs de projet : INRA, distillerie Eau Ardente.*

### UTILISATION DES EFFLUENTS RE-TRAITÉS



L'étude avait pour objet de définir les conditions d'utilisation des effluents des activités viti-vinicoles traités par le biais de bassins de décantation et d'évaporation. Les eaux ainsi récupérées pourraient servir à l'arrosage d'une plate forme de compostage et de cultures destinées à être intégrées au compost. Outre l'intérêt vis à vis des consommations en eau, le compost généré doit permettre de limiter les apports en amendement chimique aux parcelles et réduire l'eutrophisation des étangs.

La distillerie d'Ornaisons, site choisi pour l'étude, qui dispose de trois

bassins d'évaporation, souhaitait augmenter ainsi ses capacités de traitement et accueillir les effluents de nouvelles caves viticoles. L'étude a permis de faire un état des lieux du fonctionnement des bassins. Le résultat des analyses montrent que les eaux résiduelles sont réutilisables. Cependant la distillerie n'a pu, pour le moment, mener à bien son projet de plate forme de compostage, ce qui n'a pas permis de passer à la phase pratique.

*Porteurs de projet : CCI, distillerie d'Ornaisons.*

### Ils ont dit

*"Cette démarche s'inscrit dans la politique de développement durable de la ville de Narbonne et de l'agglomération La Narbonnaise. Nous avons aussi appris à monter un programme financé par des fonds européens spécifiques à l'environnement"*

Ange Mandelli, maire adjoint de Narbonne aux transports à la circulation et à l'intercommunalité, vice président de la CAN, délégué à l'environnement

### EPU MOBIL (1)

Les résidus de produits phytosanitaires utilisés dans l'agriculture sont responsables d'atteintes importantes à l'environnement. Les eaux usées résultant du nettoyage des cuves n'étaient jusqu'à présent ni collectées ni traitées. La Communauté de communes Corbières en Méditerranée a décidé d'aménager des aires de remplissages sécurisées et a fait le choix, en concertation avec la Chambre d'Agriculture, d'une technique de traitement mise au point par une entreprise suisse. La machine, appelée EPU mobil, est conçue pour traiter 4m<sup>3</sup> d'effluents par heure.

Montée sur une remorque, elle se déplace d'une aire de remplissage à l'autre et permet ainsi à chaque commune de posséder son équipement : condition sine qua non pour s'assurer de la fré-



quentation des agriculteurs.

Ceux ci participent aux coûts de retraitement des cartouches de charbon actif. L'action a suscité l'intérêt d'autres communautés de communes qui sont venus s'en informer.

*Porteurs de projet : Communauté de communes Corbières Méditerranée, Chambre d'Agriculture, Parc naturel régional de la Narbonnaise.*

### Ils ont dit

*"La mobilisation a été certaine et les dossiers présentés sont pertinents"*

Laurent Triadou, chargé de mission SAGE à l'association interdépartementale des Basses Plaines de l'Aude

### UTILISER LES EAUX TRAITÉES DES STATIONS D'ÉPURATION POUR L'ARROSAGE

L'arrosage des espaces verts est grand consommateur d'eau, en particulier en période estivale. Actuellement, on utilise l'eau potable ce qui, en terme de développement durable et de finances publiques, n'est pas une bonne opération. Or, les rejets des eaux épurées de la seule station d'épuration de Narbonne ville représentent 8000 à 9000 m<sup>3</sup> /jour. Elles sont conformes aux normes en vigueur et peuvent être utilisées pour arroser entre 60 et 75 ha d'espaces verts. Cependant la réglementation relative à la réutilisation des eaux usées par aspersion ne peut se faire à moins de 50 m des voies publiques et des habitations, ce qui exclut la plupart des espaces verts.

L'action a consisté à étudier la faisabilité technique, les obstacles réglementaires et les exemples éventuels en Europe. Si, en l'état de la loi française, cette réutilisation n'est pas possible, l'étude peut servir de base à une réflexion sur un assouplissement des normes au niveau national et la mise en œuvre d'un site pilote au niveau local.

*Porteur de projet : Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise.*



*Les actions menées sur ce thème ont été les plus nombreuses. Elles ont principalement permis de sensibiliser les enseignants et les acteurs du tourisme et, à travers eux, les jeunes générations et le grand public. Parmi elles, nous en avons distingué deux (opération plages vivantes et les sentiers d'interprétations de Bages et Moussan) qui sont caractéristiques pour leur valeur démonstrative et leur caractère reproductible.*

## ■ LES ACTIONS RÉALISÉES

### GUIDE DES ANIMATIONS NATURE ET PATRIMOINE

Publié à 10 000 exemplaires, le guide propose des animations pédagogiques principalement hors saison. Il participe à l'étalement de la période touristique et à l'amélioration de la gestion de la fréquentation hors saison par l'offre d'animations encadrées.

Porteur de projet : PNR

### FORMATION PÉDAGOGIQUE "EAU ET MILIEU LAGUNAIRE"

6 demi-journées de formation avec une vingtaine d'enseignants des établissements du territoire qui ont débouché sur un forum réunissant animateurs, enseignants et professionnels de différents secteurs d'activités du bassin versant.

Porteur de projet : PNR

### PROJETS PÉDAGOGIQUES EAU ET MILIEU LAGUNAIRE (1)

Réalisés avec l'Education nationale et le réseau des animateurs "Ecole du Parc", ils ont concerné l'école élémentaire Pierre Brossolette et le service JAV à Narbonne ainsi que l'association Trait d'Union, touchant ainsi plus de 200 enfants.

Porteurs de projet : école Pierre Brossolette, JAV et Trait d'Union.

### GUIDE MÉTHODOLOGIQUE D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Une démarche simple et ludique, des informations pratiques pour promouvoir une éducation à l'environnement, fruit d'une longue concertation, ce guide est paru en octobre 2004 et a reçu un accueil très favorable du milieu enseignant.

Porteur de projet : PNR

### FESTIVAL IDENTI'TERRES

Dans le cadre d'un festival pluridisciplinaire (théâtre, musique, arts plastiques, conférences...) l'édition 2004 avait pour objectif de sensibiliser le grand public au thème de l'eau et à l'importance du milieu lagunaire.

Porteur de projet : PNR

### SENSIBILISATION AUX GESTES ENVIRONNEMENTAUX

Un document ludique pour faire prendre conscience aux vacanciers des gestes qu'ils peuvent faire pour participer aux efforts des hébergeurs afin de réduire l'impact du tourisme sur l'écosystème. Une série de dessins humoristiques encourage les économies d'eau et d'énergies, le respect de l'environnement, le tri sélectif, le tout étant légendé en trois langues. L'affiche est signée par les campings, gîtes et chambres d'hôtes "Nature et patrimoine"

Porteurs de projet : PNR, GHPA, Gîtes ruraux.

### BALADES DÉCOUVERTE

Dans le cadre de l'exposition sur les espaces naturels protégés de la région, une sensibilisation du grand public aux particularités du territoire et aux activités qui lui sont liées. Différents mode de découverte ont été utilisés comme : débats, livres, créations artistiques, animations - interprétations autour des étangs.

Porteur de projet : PNR

### CLASSE ENVIRONNEMENT

La municipalité de Bages accueille les classes de la région au sein de sa nouvelle école pour découvrir le milieu des lagunes. Un programme proposé par les animateurs "Ecole du Parc" a été envoyé aux établissements scolaires du territoire. Depuis février 2004, 29 classes ont été accueillies, soit 700 enfants sensibilisés au milieu lagunaire.

Porteurs de projet : commune de Bages, PNR

### CENTRE DE RESSOURCE ENVIRONNEMENT

Intégré au centre de ressources du Parc naturel, il correspond à une thématique spécifique liée aux lagunes méditerranéennes, aux zones humides et aux activités ayant un impact sur elles.

Porteur de projet : PNR

(1) Une fiche particulière sur cette action a été éditée, disponible sur simple demande



*Ils ont dit*  
*"Le programme Life Eden a réussi à créer une dynamique locale autour d'un objectif partagé"*

Daniel Crépin,  
 DIREN Languedoc-Roussillon

*Ils ont dit*

*"Le partenariat mis en place dans le cadre du programme Life Eden, entre les partenaires socio-économiques et les intercommunalités, favorisera la mise en réseau des acteurs du territoire"*

Mikaël Chabanol, l'association de  
 Promotion du Pays de la Narbonnaise

## ■ ZOOM SUR DES ACTIONS RÉALISÉES

### SENTIERS D'INTERPRÉTATIONS

Deux sentiers de découvertes et d'interprétations ont été créés sur les communes de Bages et de Moussan : la première située au bord de l'étang, la seconde plus haut sur le bassin versant.

Hormis la volonté de canaliser la fréquentation touristique dans un milieu naturel fragile, la création concomitante de ces deux sentiers répond au projet de sensibiliser le grand public aux notions d'inter-relation des différents espaces d'un bassin versant.

Le point de vue au-dessus de Moussan permet de visualiser une partie du réseau hydrographique ainsi que la naissance du canal de la Robine avec l'aide de tables de lecture et d'orientation. Le circuit de Bages s'étend du



haut du village jusqu'au port de pêche. Il donne à appréhender l'évolution urbaine du village, son rapport à l'étang et à ses richesses et également l'influence du bassin versant sur les activités lagunaires.  
 Porteurs de projet : communes de Bages et de Moussan, PNR.

## CATALOGUE DES HÉBERGEMENTS (1)

Plusieurs gîtes, chambres d'hôtes et campings se sont engagés dans une démarche environnementale. Un catalogue mettant en avant leur démarche permet d'orienter les visiteurs sur ces hébergements.

Porteurs de projet : PNR, GHPA, Gîtes ruraux, CCI.

## DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ DE PÊCHE PROFESSIONNELLE

Le déclin de cette activité, élément fort du patrimoine lagunaire, peut être compensée par une diversification basée sur la valorisation du savoir-faire et de la connaissance du milieu. L'action a consisté à soutenir l'investissement nécessaire pour organiser des balades découverte de l'étang et du métier de pêcheur.

Porteur de projet : Gérard Barbouteau, pêcheur professionnel

## COOPÉRATIVE MARITIME DES PETITS MÉTIERS DE LA PÊCHE EN ÉTANG

La commercialisation et la valorisation des produits de la pêche ne fait l'objet d'aucune organisation. L'étude doit aboutir à la création d'une structure de type coopérative maritime centrée sur la commercialisation des espèces spécifiques de l'étang, la labellisation de l'anguille, l'éco-tourisme et l'achat de matériel en commun. La pollution accidentelle qui a touché l'étang récemment a remis provisoirement en question les avancées significatives enregistrées jusqu'alors.

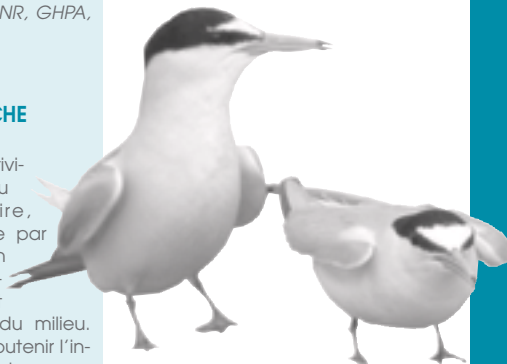
Porteurs de projet : prud'homme de Port la Nouvelle, comité local des pêches.

### Ils ont dit

*"Pour moi, peu d'actions concrètes sont à mettre au bilan de Life-Eden.*

*Trop d'études et d'actions de communication"*

Dominique Blanchard, président du comité local des Pêches du quartier maritime de Port-Vendres



## OPÉRATION PLAGES VIVANTES (1)

Le cordon littoral accueille de nombreuses espèces d'oiseaux mais aussi, durant l'été, une forte population touristique. C'est un cas type de la nécessité d'aménager la cohabitation entre "usagers". 25% de la population méditerranéenne de sternes naines occupent ces cordons sableux à l'époque de la reproduction.

La Ligue de protection des oiseaux avait mis en œuvre des opérations de protection sur certaines communes avec le conservatoire du littoral mais l'expérience a prouvé que pour être efficace il fallait prendre en compte l'ensemble du littoral. Le projet Plages vivantes visait à localiser les colonies d'oiseaux, assurer leur protection et sensibiliser les élus et leurs services techniques, les vacanciers et les autochtones. Un dépliant expliquant la démarche a été diffusé, des périmètres de protection établis. La plus grande colonie de sternes naines a pu ainsi s'établir, se reproduire et tout un chacun a pu découvrir une des richesses naturelles de ce territoire.

Porteur de projet : Ligue de protection des oiseaux, PNR.

### Ils ont dit

*"Un programme pertinent, mais trop court dans sa durée (...). Sans Life Eden, nous n'aurions pas eu les moyens financiers pour protéger les sternes, dans le cadre de l'opération "Plages vivantes"*

Henri Pierre Roche, délégué régional de la Ligue de Protection des Oiseaux

## LES EFFETS POSITIFS DE LIFE EDEN

D'une manière générale, le programme Life Eden a permis à des partenaires très différents de se rencontrer, de débattre et de modifier leurs propres pratiques dans l'objectif d'une meilleure qualité des milieux des étangs narbonnais.

Il a consolidé les préoccupations d'environnement dans les différentes branches d'activités concernées : l'agriculture, les entreprises, le secteur public et les collectivités.

Il a renforcé les pratiques environnementales acquises ou en cours d'acquisition (par exemple, les pratiques raisonnées agricoles).

Il a permis de financer des opérations de restauration ou de protection des espaces naturels sensibles qui étaient programmées, mais n'avaient pas toujours un budget suffisant pour voir le jour : opération Plages vivantes, aménagements sur le site de l'ancienne saline de Peyriac-de-Mer, plan de gestion des Coussoules.

Il a eu un effet d'accélération sur le plan de gestion des étangs du Cercle et du Labrador en fédérant les acteurs impliqués : le conservatoire du littoral, la LPO et la Chambre d'Agriculture de l'Aude (convention pour pratiques agricoles).

Il a porté des actions de progrès supplémentaires venant renforcer les autres programmes lourds, engagés dans le domaine de l'assainissement ou du traitement des déchets.

Il a renforcé les politiques de développement durable dans lesquelles certaines collectivités se sont engagées (ville de Narbonne et agglomération La Narbonnaise).

## LES ATTENTES DÉÇUES OU LES POINTS À AMÉLIORER

Le programme Life Eden n'a pas totalement mobilisé les pêcheurs des étangs narbonnais, malgré le lien évident de solidarité avec les autres usagers du bassin versant, la pêche subissant directement les impacts des pollutions amont entraînées vers les étangs à l'aval.

Les actions prises au titre du Life n'ont pas suffi pour entraîner des progrès significatifs dans certains domaines, par exemple la promotion de l'agriculture biologique ou le contrôle des produits phytosanitaires. Les acteurs économiques évoquent certaines limites du programme, notamment au regard des faibles effets d'entraînement sur les activités économiques et particulièrement le tourisme.

\* Il s'agit ici d'une synthèse des premiers résultats d'un audit dont le rapport final sera communiqué en fin de programme.



Secteur du programme LIFE EDEN

## ■ Vous êtes invités au Forum le mercredi 11 mai à Narbonne

*Au delà d'un bilan de ses actions - sur les problématiques de développement économique et d'aménagement du territoire autour de cette zone fragile que sont les étangs du Narbonnais - le forum Life Eden souhaite tracer des perspectives pour l'avenir.*

### INSCRIVEZ-VOUS À UN OU DES MOMENTS PARTICULIERS DU FORUM :

**9h** ACCUEIL à l'IUT des carrières juridiques, avenue Pierre de Coubertin, Narbonne (plan d'accès et de stationnement disponibles sur le site [www.parc-naturel-narbonnaise.fr](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr) ou sur simple demande auprès du secrétariat du PNR)

**9h30** OUVERTURE DU FORUM

**De 10h à 12h** trois ateliers au choix :

#### ATELIER 1

"Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions"

Pendant trop longtemps les étangs du Narbonnais ont joué le rôle de réceptacle des multiples pollutions liées aux activités humaines. Témoins passifs et négligeables d'un développement auquel ils n'étaient pas associés. Avec Eden, les acteurs locaux ont pris le parti de centrer le développement futur de notre territoire sur la richesse patrimoniale et naturelle de notre complexe lagunaire.

Le programme Eden a permis de financer des investissements significatifs contribuant à diminuer et prévenir le traitement des pollutions affectant les étangs du Narbonnais. Ceux-ci subissent toutefois encore les apports polluants, diffus ou accidentels, des activités humaines. La poursuite de la dynamique transversale d'engagement des acteurs créée par Eden est donc toujours nécessaire.

#### ATELIER 2

"Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire"

S'appuyant sur les sacro-saints principes de la concertation et de l'écodéveloppement en fidèle héritier méditerranéen de la démocratie athénienne, le programme Eden s'est

voulu pendant quatre ans agitateur d'idées, catalyseur d'actions innovantes, alchimiste penché sur un creuset au mélange improbable réunissant élus politiques de tous bords, sociaux professionnels et associatifs.

Si le plomb ne s'est pas forcément transformé en or, une méthode et un discours commun sont nés autour d'un projet de territoire axé sur l'aménagement et la gestion des étangs du Narbonnais. Animation, concertation, mobilisation des acteurs en groupes de travail techniques ou thématiques, en comité technique ou comité de programmation ou de pilotage élargi, la méthode expérimentée avait autant de valeur aux yeux de l'Europe que le contenu ou l'innovation technique de ses projets. Comment gérer et aménager le territoire tout en développant des activités et sa prise en compte multi-usage ?

#### ATELIER 3

"Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser public et usagers et valoriser le milieu naturel"

Sensibiliser le grand public et les usagers aux relations très étroites entre le développement des activités humaines et la qualité du milieu naturel des étangs, mieux faire connaître, valoriser et développer la préservation de ce patrimoine fragile et des usages qui y sont associés, démontrer la faisabilité d'une cohabitation possible avec le développement économique local, tels sont les enjeux constatés sur le territoire des étangs du Narbonnais auxquels Life Eden a souhaité répondre. Quel bilan et quelles perspectives en tirer ?

**De 12h30 à 14h** DÉJEUNER. Chapiteau parc des sports et de l'amitié

**De 14h30 à 15h30** présentation en SÉANCE PLÉNIÈRE des réflexions des 3 ateliers

**De 16h à 18h30**, DÉBAT, conclusion et interventions de représentants du ministère de l'écologie et du développement durable, de spécialistes des politiques européennes de l'environnement et de décideurs locaux.

Le programme Life Eden a agi sur près de 4 ans à l'échelle du bassin versant, périmètre d'influence naturel des étangs. Il a associé l'ensemble des parties prenantes concernées pour l'examen, l'approbation et la réalisation d'actions.

**Quels enseignements en tirer ? Comment reproduire, continuer, améliorer l'association des acteurs concernés pour mettre en œuvre de vrais projets ?**

Renseignement : secrétariat du PNR - Tél. 04 68 42 23 70 - Fax 04 68 42 66 55 - [info@parc-naturel-narbonnaise.fr](mailto:info@parc-naturel-narbonnaise.fr)

## COUPON RÉPONSE

Organisme/ collectivité ou entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

e.mail \_\_\_\_\_

Participera à l'atelier

- Continuer à agir ensemble pour mieux gérer le traitement des pollutions
- Continuer à agir ensemble pour mieux aménager et gérer le territoire
- Continuer à agir ensemble pour mieux sensibiliser public et usagers et valoriser le milieu naturel
- Participera à la séance plénière
- Souhaite s'inscrire pour le repas de midi (participation 10€) joindre un chèque de ce montant à l'ordre du Trésor public

Réponse avant jeudi 5 mai 2005

Par fax 04 68 42 66 55, par e-mail : [info@parc-naturel-narbonnaise.fr](mailto:info@parc-naturel-narbonnaise.fr) ou par courrier à Eden, Parc naturel de la Narbonnaise en Méditerranée, domaine de Montplaisir 11100 Narbonne

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

COLLECTIVITÉS ET USAGERS COORDINATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

Tél. 04 68 42 23 70 - fax 04 68 42 66 55

site : [www.parc-naturel-narbonnaise.fr](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr)

[info@parc-naturel-narbonnaise.fr](mailto:info@parc-naturel-narbonnaise.fr)

ENTREPRISES INDUSTRIELLES, DE COMMERCE ET DE SERVICE

CCI DE NARBONNE - LÉZIGNAN CORBIÈRES - PORT LA NOUVELLE

Tél. 04 68 42 76 06 - fax 04 68 42 71 12

site : [www.triangledoc.fr](http://www.triangledoc.fr) - [environnement@narbonne.cci.fr](mailto:environnement@narbonne.cci.fr)

PROFESSIONNELS AGRICOLES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Tél. 04 68 11 79 28 - fax 04 68 11 39 59

[suad@aude.chambagri.fr](mailto:suad@aude.chambagri.fr)

